

Projet de Procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du jeudi 23 novembre 2017

Absents et excusés : Viviane DELEPINE, Samuël VINCENT et Kévin POTIEZ

La séance est ouverte à 18 h 30. Le Président entame la séance par une minute de silence en hommage à Madame Esther QUANONNE, Maman de Madame DELEPINE, 1^{ère} Echevine, décédée le 19 novembre dernier.

Le Président annonce que le Conseil du mois de décembre est avancé au 14 décembre prochain en raison de l'Assemblée Générale d'IDETA fixée au 21/12 à 17H30. Cette séance commencera par la séance commune avec le CPAS dès 18 H00. Il fournit également les dates des prochains conseils jusque juin 2018 : les 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai et 21 juin sauf imprévu ou impondérable.

Suite à une demande formulée lors d'un précédent Conseil, le Président signale que la séance commencera par une présentation de notre indicateur expert, Madame Aurélie CARDON, qui va exposer ses différentes missions et suspend la séance pour lui céder la parole.

Madame CARDON présente son exposé à l'aide d'un powerpoint qui sera transmis par mail à tous les conseillers.

Monsieur VIVIER donne la mention très bien au travail de Madame CARDON qu'il estime rentable. A sa question de savoir si celle-ci se rend et est reçue chez tout le monde, Madame CARDON précise qu'elle se rend seule au domicile des gens. Elle ne visite par contre pas les nouvelles constructions et ne visite pas non plus les bâtiments extraordinaires tels des bâtiments industriels, de bureau, hôpitaux, ...

A la question de Monsieur VIVIER à l'effet de savoir si elle n'a jamais rencontré de problèmes, Madame CARDON précise que tout se passe généralement très bien et que les gens sont informés au préalable de sa venue.

Monsieur VIVIER signalant que cela pourrait perturber des personnes âgées par exemple, le Président précise que Madame CARDON se présente avec sa carte officielle ce qui permet aux citoyens d'être rassurés. Par ailleurs, il rappelle que cette carte officielle est imposée dans notre règlement général de police ce qui permet de vérifier que la personne est bien autorisée à se présenter au domicile des personnes.

A la demande de Monsieur VERSCHEURE, Madame CARDON précise qu'il se peut en effet que le revenu cadastral soit revu à la baisse dans de rares cas notamment suite à l'installation d'un feu à pellets (à la mode pour l'instant) à la place d'un chauffage central gaz ou mazout par exemple. En ce qui concerne la prise en considération de la dégradation d'un immeuble, Madame CARDON précise que cela reste à l'appréciation du cadastre.

Le Président remercie Madame CARDON et rouvre la séance.

1. Finances du CPAS - Modifications budgétaires n° 2/2017 ordinaire et extraordinaire

Le Président cède la parole à Monsieur BILLOUEZ, Président du CPAS.

A l'ordinaire, après modification, le budget s'équilibre à 5.538.716,14 €. En matière de dépenses, cette modification budgétaire prévoit toute une série d'ajustements d'articles budgétaires notamment en ce qui concerne les articles de traitement et de fonctionnement.

Les dépenses de transferts augmentent de manière significative suite à l'augmentation des bénéficiaires du R.I.S., des ERIS (équivalent RIS - étrangers) et du nombre de personnes en article 60.

En matière de dépenses, on note le prélèvement d'une somme de 47.603,49 € sur le fonds de réserve ordinaire permettant d'équilibrer cette modification budgétaire dont 45.000 € est directement destinée à alimenter le budget extraordinaire.

A l'extraordinaire, on constate la prévision d'une somme de 8.000 € pour le remplacement d'une pompe de relevage des eaux usées à la Maison de Repos, une somme de 25.000 € pour le remplacement du moteur de l'ancien ascenseur en vue de sa transformation en monte-charge et une somme de 12.000 € pour le remplacement du plafond de la cuisine de la Maison de Repos.

Monsieur VIVIER s'étonne que l'article relatif à l'abattage d'arbres initialement prévu en dépenses à 3.770 € soit passé à l'ordinaire pour 2.500 € avec une recette identique.

Monsieur BILLOUEZ précise que certains arbres étaient malades et présentaient un réel risque pour les habitations alentours. Lors de la remise des offres pour ce marché, la plus avantageuse proposait l'abattage et la reprise du bois pour zéro €. Cette proposition a semblé plus qu'intéressante d'autant que le CPAS n'a aucune expérience et connaissance en la matière.

Monsieur VIVIER estimant qu'il y a eu une probable perte d'argent dans ce choix, Monsieur BILLOUEZ rappelle que cela a été une opération neutre pour le CPAS. Monsieur VIVIER ajoute cependant que la part communale pour le CPAS augmente chaque année !

A l'unanimité, le Conseil approuve les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2/2017 du CPAS.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Bernard BAUWENS

2. Synthèse de l'Administration et des affaires de la commune

Le Président salue le travail de l'administration pour ce document qui présente une belle synthèse des tâches effectuées. Madame Sabine MAHIEU s'étonnant que le Collège doive émettre des avis sur des implantations commerciales hors entité, le Directeur Général précise qu'en vertu de la législation sur les implantations commerciales, les communes doivent émettre un avis pour les dossiers introduits dans les communes avec lesquelles elles partagent une frontière (en ce qui nous concerne Tournai, Péruwelz et Brunehaut).

A la demande de Sabine MAHIEU, le Président confirme qu'un archivage des œuvres existe et est disponible auprès de Monsieur Claude CORDIER.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce document.

Agent traitant : Sonia KENNIS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

3. Finances communales

- a) Le Conseil Communal est informé que les modifications budgétaires n° 2/2017 votées en séance du Conseil Communal du 31/08/2017 ont été approuvées par la tutelle sans aucune remarque.

Agent traitant : Céline LIEGEOIS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

- b) Budgets ordinaire et extraordinaire 2018, assortis du rapport financier (annexe fournie).

Pour le service ordinaire

Total recettes : 12.787.834,94€

Total dépenses : 12.434.823,88 €

Boni : 353.011,06 €

Pour le service extraordinaire

Total recettes : 5.306.315,99 €

Total dépenses : 3.562.469,93 €

Boni : 1.743.846,06 €

Le Président souligne que les documents ont été examinés en détail lors de la séance de commission finances élargie du lundi 20 novembre dernier et présente ce point sous la forme d'un powerpoint qui sera transmis par mail à tous les conseillers.

Au niveau des dépenses ordinaires, on notera que :

- Les dépenses de personnel tiennent compte des nouveaux engagements pour la crèche, l'engagement de 10 PTP pendant 10 mois et d'un PTP « Be Wapp » pendant 12 mois, de l'évolution barémique et d'un taux de cotisations pensions de 38,5 % pour les statutaires;
- Les dépenses de fonctionnement sont en baisse au niveau de l'informatique et toute une série d'articles ont été transférés de l'ordinaire vers l'extraordinaire (fournitures diverses pour bâtiments, voiries et prestations diverses de tiers);
- Au niveau des dépenses de transfert, la dotation à la zone de police reste identique à celle de 2017 tandis que celle de la zone de secours est en hausse de 5 % (l'inscription budgétaire est celle proposée par la zone mais ce budget n'a pas été voté par l'ensemble des Bourgmestres – certains n'étant jamais présents – et l'on doit donc s'attendre à ce que le budget soit imposé – et peut-être modifié - sur base d'une décision prise par le Gouverneur); la dotation du CPAS est en hausse de 2,18 %; les dépenses de cultes sont en baisse (- 5.510,72 €) et les cotisations à IDETA en nette hausse en plus de l'apparition de la nouvelle cotisation pour la Maison du Tourisme de Wallonie Picarde.

Le Président insiste sur le fait que les dotations de la zone de secours et de la zone de police représentent à elles seules 11,48 % du budget !

Au niveau des recettes ordinaires, on notera que :

- Les recettes de prestation tiennent compte d'une indexation des loyers de 1,5 %; suite à un hiver moins rude, la redevance gaz est en diminution de 53.889,34 €; la redevance en électricité est en légère hausse (+ 4.135,71 €);

- Les recettes de transfert présentent une hausse du fonds des communes (+ 68.752,28 €), du rendement de l'IPP (+ 11.017,94 €) et du précompte immobilier (+ 153.460,47 €); le complément au plan Marshall s'élève à 95 % du dernier montant connu (compte 2016) et des recettes supplémentaires ont été prévues pour le personnel de la crèche (points APE et subventions ONE).

A l'exercice propre, ce budget est en boni de 249.156,43 € et présente un résultat global de 353.044,06 €.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, le Président souligne que seuls les travaux de finition des voiries intérieures de la Rénovation Urbaine seront en partie financés par le recours à un emprunt. Tout le reste est financé par des prélèvements. Enfin, le Président termine son exposé par la lecture du texte suivant :

« Pour ce dernier budget de cette législature, je tiens à attirer l'attention sur le fait que durant ce mandat nous avons toujours été prudents et réalistes ("une gestion en bon père de famille"). Notre entité reste toujours la moins taxée de Wallonie Picarde.

Pour arriver à maintenir cela, notre majorité s'efforce de toujours trouver le maximum de subsides (plus de 10 millions d'euros sur cette législature)

Du point de vue du personnel, nous maintenons l'emploi et le développerons même via la future crèche communale.

Je remercie et félicite notre directeur général et notre directeur financier ainsi que le service comptabilité, Mesdames Carine Dudant et Céline Liégeois pour l'élaboration de ces différents budgets.

Pour terminer, je ne vous cacherai pas mes inquiétudes quant à l'avenir.

En effet, les zones de police, de secours ainsi que les intercommunales coûtent de plus en plus cher.

J'en veux pour preuve à elles seules ces 2 zones représentent 11,48% du budget communal ainsi que les 3 intercommunales importantes pour notre commune (IPALLE compétente pour le tri des déchets, IDETA pour le développement économique et la toute nouvelle ASBL Maison du tourisme).

*Toutefois, je voterai toujours ces budgets notamment ceux de la police et de la zone de secours et ceci pour une raison simple...c'est une question de **SECURITE DE LA POPULATION.** »*

Monsieur VIVIER signale qu'il prend la parole au nom de l'ensemble des groupes de l'opposition et lis le texte suivant :

*« Monsieur Le Bourgmestre,
Monsieur le Directeur général,*

Tout d'abord, nous souhaitons remercier le Directeur général pour la présentation du budget 2018 lors de la séance de commission de lundi. Ses commentaires étaient clairs et précis.

Votre budget semble bien ficelé et beaucoup de communes doivent nous envier. Néanmoins, nous sommes là pour voter un budget, oui, mais nous sommes aussi présents pour le commenter et pour faire évoluer les choses pour le bien-être de nos citoyens.

A l'ordinaire,

Le tableau de synthèse de l'ordinaire présente un résultat général de 353.011 euro. A l'exercice propre un boni de 249.156 euro. Tout va bien...Voici nos réflexions :

-En ce qui concerne les dépenses,

-Au niveau de l'exercice antérieur, un article ressort plusieurs fois, ce sont les non-valeurs de droits constatés non perçus (p 2-3).Nous ne sommes pas toujours d'accord sur vos choix...

-A l'exercice propre, nous sommes surpris du changement radical de votre position sur les prestations de tiers, la lisibilité de l'évolution des budgets de la mandature est faussée. On peut même dire que le « boni » est gonflé artificiellement en cette année électorale. En effet, les dépenses transférées de l'exercice ordinaire à l'exercice extraordinaire seront couvertes par des recettes extraordinaires et laissent donc, à l'exercice ordinaire plus de 100.000 euros de recettes non affectées (p5). Il y a aussi un jeu, autorisé, d'écritures comptables qui permet de transférer des dépenses ordinaires pour en faire des recettes extraordinaires.

-Au niveau du personnel, le seul changement significatif se situe (p23), dans la mise en place du personnel de la crèche. Cela semble logique. Vous nous annoncez un déficit de 80.000 euro mais l'expérience d'une année nous donnera plus de renseignements. L'ensemble des mutations internes est parfois surréalistes mais...nous ne savons pas tout...

-Néanmoins en ce qui concerne les engagements, nous vous demandons fermement le respect des profils de fonctions, de l'équité et de la chance pour tous. Trop de mouvements en interne et d'engagements peu diffusés restent monnaie courante à Antoing.

-Les augmentations des dépenses habituelles des frais téléphoniques, informatiques (p6) et autres restent de mise. Pourtant le nouveau centre administratif à 437.000 euro (p7) pour cette année devait par la cohabitation des deux entités faire diminuer ces chiffres.

-Au niveau de la zone de secours, le montant budgétaire se chiffre à 404.726 euro (p10), soit une augmentation de 5%. Nous sommes encore en augmentation, Le Bourgmestre FF de Tournai dit ce qu'il veut dans la presse, il est occupé de puiser dans les finances communes. C'est regrettable de toujours vous laisser faire... dire qu'un budget doit être voté, n'est pas une phrase responsable... Si Antoing avait plus de problèmes, comment aurions-nous fait ?

- Pendant ce temps- là, Tournai va gagner plus d'un million d'euro, vous avez fait monter en grade certaines personnes et nous avons perdu notre caserne. **C'est un échec total pour la commune.** Le citoyen va payer plus pour moins de service. Pourtant, il y a plusieurs années que nous vous demandions d'ouvrir les yeux et de ne pas suivre les couleurs de vos voisins politiques.

-Au niveau de la zone de police (p10), malgré vos explications, nous restons sceptiques sur les chiffres, la dépense est stable mais les comptes absents. Vous continuez de suivre le collège tout en sachant que bientôt les fonds de réserve seront épuisés! Nous craignons fortement que **la contribution à la zone de police ne flambe** en cas d'acquisition d'un nouveau commissariat central. Vous nous annoncez en commission un futur plus que dangereux pour les communes (+ 15%). Dès que la pilule de la zone de secours sera passée, on commencera avec la police. Même si la commune ne doit que 5% à la zone, il est évident que plus la tarte sera grande, plus cher en sera le quartier...Qui est président de cette zone ? CQFD...

-En tout cas, ce qui est certain c'est qu'Antoing et ses villages sont de plus en plus en manque de sécurité, les faits divers marquants de ces dernières semaines ne peuvent rester sans réponse.

-Au niveau du commerce, la cotisation chez IDETA revient à 42.993 euro, nous espérons que leur travail sur le centre « Your Nature » ainsi que sur la « Zone Delta » portera bientôt ses fruits ! (p 13). C'était la même remarque que l'année passée...Mais ici l'augmentation est de 50%.

-Au niveau population, nous louons toujours l'ancien bâtiment « Lenne » pour 22.260 euro, à quand une acquisition ? (p20). Nous sommes meilleurs locataires que vendeurs...

-Au niveau de l'aide sociale, la part communale se chiffrera maintenant à 1.347.379 euro soit une augmentation de 141.695 euro en quatre ans. (p24). Pourtant, il nous semblait que la fusion administrative devait faire diminuer ou au moins stabiliser la dotation communale.

-Au niveau de l'article immondices et nettoyage, la cotisation chez Ipalle est stable. Néanmoins, vos explications sur le coût vérité ne nous semblent pas réalistes. Vous n'avez pas augmenté les taxes nous en sommes conscients, mais vous espérez une vente massive de sacs poubelle. Nous demandons il y a un an une prise de conscience dans le tri des déchets, nous verrons bien...L'idée d'un seau Ipalle par ménage était peut-être bonne, la répression active aussi, ...nous verrons...

-En ce qui concerne les recettes,

-Les recettes de transferts à 91.18 %. Pour ça, à Antoing tout va bien! Merci à nos entreprises qui permettent à notre budget d'être toujours à l'équilibre!

-Ces bonnes recettes ont tendance à faire oublier un peu le manque de résultats sur l'incivisme et les dépôts clandestins, 2400 euros scindés en deux sous articles (p 35). Toutes vos réponses sont d'années en années diverses et changeantes. Le GO et l'opposition maintiennent la politique de pollueurs payeurs. Nous ne demandons qu'une chose, des résultats, soit une commune propre, soit des rentrées financières de la part de ces pollueurs. Nous vous remercions pour la commission « incivisme sécurité » qui a eu lieu il y a un mois, nous attendons maintenant un suivi.

-Pour le plan de cohésion sociale, nos remarques des années précédentes sont toujours de mise, mais ça prend forme. Nous perdons de moins en moins de subside, (p42)20.000 euros au compte 2016.

A l'extraordinaire,

Par simple lecture, il y a un point positif évident, nous sommes dans les balises imposées pour l'emprunt maximal par habitant à savoir 180 euro/habitants.

Les subsides sont impressionnants. Nous vous félicitons pour ces recherches de subsides.

Quelques remarques :

-Nous retrouvons toute une série de nouveaux articles selon la nouvelle façon de présenter le budget, cela rend un peu flou l'impact de ces articles dans l'ensemble du budget extraordinaire mais c'est impact existe. Nous serons vigilants lors des comptes à ne pas voir ses articles augmenter à l'ordinaire ou à l'extraordinaire.

-Où est parti l'ancien mobilier des élections ? 6.200 euro

-Les caméras de surveillance 75.000 euro pour 6 caméras dans un quartier d'Antoing... Nous demandons depuis des années de cibler les quartiers dangereux dans les villages. Si vous pensez que les caméras mobiles ne servent pas, mettons des caméras fixes.

-La Marina, où en est-on ? Sommes-nous toujours dans les conditions des subsides européens, A quand une présentation du projet ?1.711.584 euro

-La gestion des coulées de boues, 10.000 euro, Quels seront les projets ?

-Le passage des caméras à la rue du Coucou, un accord était annoncé il y a un mois, vous nous annoncez en commission qu'il y a à nouveau des problèmes... Que se passe-t-il ? 11.643 euro

-Les travaux des voiries 885.000 euro, une prévision de passage constant dans la rue commerçante notre grand rue) et le premier jour déjà des problèmes. Les commerçants ne vivent pas d'une braderie par an, le calendrier semble ici mal établi. Comment pouvez-vous dire que tout va bien dans la presse alors que les commerçants se plaignent tous les jours ? Quelles sont vos solutions pour diminuer cet impact ?

-La gestion des projets « Your Nature » et « Zone Delta » retardent d'années en années, espérons que le premier cité soit maintenant sur les rails, espérons aussi que les prochains comités d'accompagnement ne viennent pas encore mettre des nouveaux problèmes en avant...

En conclusion,

A l'ordinaire, nous jugeons ce budget prudent et stable. Mais nous ne sommes pas d'accord sur certaines décisions notamment les changements de configuration du budget, de la gestion des déchets, de l'insécurité et de vos positions par rapport aux budgets des différentes zones.

A l'extraordinaire, le budget semble conséquent mais reste poussif, ça sent la fin de la mandature, il y a pas mal de retard,..., maintenant il faut concrétiser.

Pour ces différentes raisons nous ne voterons pas ce budget favorablement. D'un commun accord, l'ensemble de l'opposition s'associe au GO dans ce sens. Si le collège avait accordé davantage d'attentions aux remarques de l'opposition, la démocratie aurait été mieux respectée et certains des points cités ci-dessus ne seraient que des mauvais souvenirs.

Merci de votre écoute.

Le GO et l'ensemble de l'opposition constructive d'Antoing

»

Le Président précise que la fermeture du bas de la Grand'Rue est due aux impétrants qui doivent impérativement déplacer leurs conduites. C'est chose faite pour la SWDE mais pas pour le gaz par ORES et dans une moindre mesure par VOO. Afin que les travaux soient terminés pour la prochaine braderie, il fallait attaquer et le Président de demander à Monsieur VIVIER quand il aurait commencé les travaux s'il avait été à sa place ?

Monsieur VIVIER estime que le Collège n'a rien fait pour améliorer la situation des commerçants. Ceux-ci se plaignent tous les jours. On aurait pu déménager la braderie pour un an !

Le Président précise qu'il reçoit au contraire des félicitations de divers commerçants. Les impétrants ont du mal à respecter les délais mais il faut reconnaître que le déplacement d'une grosse conduite d'eau et de gaz n'est pas évident. Quant à la rue du Coucou, nous sommes en attente de l'accord du SPW.

Madame Sabine MAHIEU signale que les averses de ce jour montrent les risques importants encourus par les usagers de cette voirie.

Le Président assure que cette situation n'est pas la faute de la Ville. Quant aux remarques faites sur le pollueur/payeur, le Président précise qu'il n'est pas toujours évident de retrouver les auteurs des faits. Néanmoins, on a pu récemment identifier une personne pour des déchets déposés le long du chemin de halage et l'amende tombera !

A la demande de Monsieur VIVIER quant à l'évolution des projets « emplois », le Président précise que le projet Your Nature est bonne voie et ce, grâce à l'acharnement de ses investisseurs. Quant à la zone delta, les premiers coups de pelle devraient avoir lieu en 2019 !

Le Directeur Général précise que les droits constatés non perçus aux exercices antérieurs concernent essentiellement les redevances immondices mais précise que les statistiques montrent qu'à Antoing, le taux d'impayés n'a jamais dépassé les 2,66% ce qui est très faible. Il signale ne pas pouvoir être d'accord sur le fait que le boni serait gonflé artificiellement car sur les 102.000 € enlevés à l'ordinaire, 87.000 sont réinscrits à l'extraordinaire. Cette diminution répond à l'effort demandé au personnel pour réduire les frais de fonctionnement. Il rappelle en outre que 200.000 € ont été transférés de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour financer les investissements prévus. Tous ces changements ne font que remettre les choses en place : ce qui correspond à un investissement ressort de l'extraordinaire. Mais lorsque l'on regarde les codes fonctionnels, on peut constater que ceux-ci restent les mêmes ! Il n'y a donc rien de flou là-dedans ! Par ailleurs, les frais informatiques sont bien en baisse (de l'ordre de 8.000 €). En ce qui concerne les projets prévus contre les coulées de boues, rien n'est préétabli à ce jour. Des crédits sont prévus à la demande de l'agent traitant et les investissements se feront notamment en accord avec les agriculteurs concernés. Enfin, pour le projet de la Marina, l'auteur de projet devrait être désigné en février/mars et les travaux devraient débuter en 2019 pour une fin de travaux en 2021.

Monsieur VIVIER demandant à connaître l'avis du Directeur Général sur l'évolution des dépenses relatives à la zone de secours et à la zone de police, le Président lui demande ce qu'il ferait à sa place, ne voterait-il pas ces budgets pour la sécurité des gens ? Le Président ajoute qu'il votera toujours ce budget car il faut assurer la sécurité des citoyens. Il rappelle que le budget de la zone de police est constitué à 95% par des dépenses de personnel c'est-à-dire les traitements des personnes qui assurent notre sécurité !

Monsieur VIVIER signale que les interventions des pompiers d'Antoing sont plus rapides que Tournai et que cela s'est encore vérifié récemment.

Le Président l'admet mais signale que 95% des interventions sont le SMUR pour seulement 5% pour des incendies. Il ajoute qu'il se bat pour conserver un service d'ambulance à Antoing.

Monsieur VIVIER signale que le budget de la zone de secours a été voté positivement alors que la sécurité du citoyen antoinien est en baisse. En effet, on a augmenté la distance d'intervention mais également son délai !

Le Directeur Général signale, qu'à l'instar de ses collègues Directeurs Généraux et Directeurs Financiers de Wallonie Picarde, il ne peut que constater l'augmentation des dotations tant pour les zones de secours que pour les zones de police. Il insiste sur le fait que le Fédéral ne prend manifestement pas ses responsabilités dans ces financements.

Le Président ajoute avoir pris ses responsabilités dans ce dossier. Avec d'autres Bourgmestres, il a rencontré le Ministre Jan JAMBON. Celui-ci a précisé que le Fédéral paierait les modifications dues à la réforme (nouveaux grades, investissements pour les nouveaux véhicules, frais d'écolage des volontaires à l'école du feu, receveur spécial, ...) mais le reste sera à charges des communes.

Monsieur VIVIER estime qu'il aurait fallu agir il y a deux ou trois ans !!

Par 11 voix pour et 5 contre (Groupes GO et UCA et Monsieur COURTOIS), le Conseil approuve le budget 2018 tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire.

Agents traitants : Céline LIEGEOIS/Carine DUDANT

Politique responsable : Bernard BAUWENS

4. Zone de police

Dotations financières à la zone de police :

- La dotation financière principale à la zone de police du Tournaisis est fixée à 677.376,01€, soit aucune indexation par rapport au budget 2017. Cette dotation est reprise au budget 2018 à l'article 330/435-01.

Par 11 voix pour et 5 abstentions (Groupes GO et UCA ainsi que Monsieur COURTOIS), le Conseil approuve cette dotation.

- La dotation financière complémentaire (Becquerelle) à la zone de police du Tournaisis est fixée à 18.806,76 € et reprise au budget 2018 à l'article budgétaire 33001/435-01.

Par 11 voix pour et 5 contre (Groupes GO et UCA ainsi que Monsieur COURTOIS), le Conseil approuve cette dotation.

Agent traitant : Céline LIEGEOIS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

5. Zone de secours

Dotation financière à la zone de secours

- La dotation financière pour l'exercice 2018 pour la zone de secours est fixée à 354.977,48 €, soit une augmentation de 5 % par rapport au budget 2017. Cette dotation financière est prévue au budget 2018 à l'article budgétaire 351/435-01.

Par 11 voix pour et 5 contre (Groupes GO et UCA ainsi que Monsieur COURTOIS), le Conseil approuve cette dotation.

Agent traitant : Céline LIEGEOIS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

6. Eclairage public

Renouvellement et renforcement de l'éclairage public au niveau de l'habitat groupé à « La Crinquaine » – Pré-projet – Décision de principe

Monsieur DESMET, Echevin des travaux, présente le point. ORES ASSETS a remis prix pour la réalisation de l'avant-projet de renouvellement et de renforcement de l'éclairage public au niveau de l'habitat groupé à « La Crinquaine » à Antoing. Le budget global est estimé provisoirement à 20.807,61 € TVAC dans le cas où les tranchées sont mises à disposition.

Si la réalisation est envisagée et si l'on souhaite l'élaboration d'une étude détaillée, il y a lieu de prendre une décision de principe.

Les frais d'ORES ASSETS (études, assistance technico-administrative, vérification et contrôle des décomptes techniques et financiers, ...) sont facturés au taux de 16,5 % appliqué sur le montant total du projet majoré de la TVA.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

Agent traitant : Marie-Pierre SCHONIANS

Politique responsable : Thierry DESMET

7. CCATM

Remplacement et désignation d'un membre.

Monsieur BILLOUEZ, Echevin de l'Urbanisme, présente le point. Suite à la déchéance de Madame DASSONVILLE de son mandat de Conseillère communale, le Conseil Communal a décidé de la remplacer par Madame DONNEZ Nadège au sein de la CCATM. Madame DONNEZ étant membre effectif représentant de la population au sein de cette commission, il convient de la remplacer. Elle ne peut l'être que par un membre suppléant. Le seul restant est Madame Clothilde WYTS (suppléante de Monsieur BRABANT).

Il est donc proposé au conseil communal, suite à sa décision de remplacer Madame DASSONVILLE par Madame DONNEZ, de remplacer Madame DONNEZ par Madame WYTS comme membre effectif.

Pour information, en attendant l'approbation du Ministre et suite à un contact pris avec la DGO4, Madame DASSONVILLE peut continuer à siéger au sein de la CCATM, mais plus Madame DONNEZ.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

Agent traitant : Caroline DELBAUVE

Politique responsable : Claudy BILLOUEZ

Monsieur BILLOUEZ sort de séance

8. Fabrique d'église

Modification budgétaire n° 1/2017 de la Fabrique d'église de Péronnes

Madame DELEPINE, Echevine des cultes, présente le point. Le Conseil Communal est invité à approuver la modification budgétaire présentée par la Fabrique d'Eglise de Péronnes avec modification de la part communale.

Augmentation de la part communale de 2.486,35 €.

Madame Sabine MAHIEU signale que 143,95 € pour un cierge Pascal est élevé. Par ailleurs, elle souligne que l'intervention communale pour les différentes fabriques d'église s'élève à 11,78 €/hab pour l'année 2017 ce qui est considérable. Heureusement, le Conseil a un contrôle et un droit de regard sur ces dépenses et tant mieux.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

Agent traitant : Valérie TITELION

Politique responsable : Viviane DELEPINE

9. Intercommunales

a) IMIO – Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2017

Ordre du jour

1. Présentation des nouveaux produits.
2. Evaluation du plan stratégique pour l'année 2017.
3. Présentation du budget 2018 et approbation de la grille tarifaire 2018.
4. Désignation du nouveau collège de réviseurs.
5. Désignation d'administrateurs ;

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

b) IMSTAM – Assemblée générale ordinaire du 05 décembre 2017

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 01 juin 2017 ;
2. PV du comité de rémunération : information ;
3. Désignation au Comité de rémunération ;
4. Budget 2018 ;
5. Plan stratégique 2018 ;
6. Sous réserve de confirmation par la commune et le CPAS de Brugelette : nouvelle demande de désaffiliation de la commune et du CPAS de Brugelette.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

c) IDETA – Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2017

Ordre du jour

1. Démission/Désignation d'administrateur ;
2. Evaluation du Plan stratégique 2017-2019 ;

3. Evaluation du Budget 2017-2019 ;
4. Révision du cadre contractuel des prestations in House offertes aux associés – modifications statutaires ;
5. Divers.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

- d) ORES ASSETS – Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2017 – ordre du jour

Ordre du jour

1. Opération de scission partielle par absorption afférente à la distribution d'énergie sur le territoire des communes de Chastre, Incourt, Perwez et Villers-la-Ville ;
2. Affectation des réserves disponibles dédicacées aux 4 communes susvisées ;
3. Incorporation au capital de réserves disponibles.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

- e) ORES ASSETS – Assemblée générale statutaire du 21 décembre 2017 – ordre du jour

Ordre du jour

1. Plan stratégique ;
2. Prélèvement sur réserve disponible ;
3. Nominations statutaires.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

- f) IPALLE – Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2017 – ordre du jour

Ordre du jour :

1. Approbation du plan stratégique 2017 à 2019 – actualisation 2017

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

Agent traitant : Martine ROOS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

10. Circulation et stationnement

- a) Règlements complémentaires de roulage :

- I. Antoing – rue de Crèvecoeur – création d'un emplacement pour personne handicapée, du côté pair, le long du n°40.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

- II. Antoing – rue Baille d'Orée – organisation du stationnement entre les numéros 18 et 20

- Abrogation du stationnement en totalité sur le trottoir existant à cet endroit suite au fait que les personnes à mobilité réduite ne sachent plus circuler en sécurité.

- Organisation d'un stationnement en partie sur le trottoir via le placement de signaux E9f avec flèches montante et descendante.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

III. Calonne – rue du Calvaire – création d'un emplacement pour personne handicapée, du côté impair, le long du n°5.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

IV. Maubray – carrefour formé par les rues du Porjet et du Marais - établissement d'un rond-point avec sens giratoire.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

Monsieur BILLOUEZ rentre en séance.

V. Bruyelle – chaussée de Tournai – organisation du stationnement

Revoir la décision du Conseil Communal du 31 août 2017 suite au courrier du SPW de Mons.

Dans la Chaussée de Tournai, du côté impair entre les n^{os} 33 et 65, le stationnement est régi selon la zone bleue, sauf riverains.

Cette manière de faire permettrait d'éviter une sorte de privatisation d'une zone de stationnement tout en permettant aux visiteurs des riverains d'utiliser cette zone (famille, médecin, ...).

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

b) Suppressions d'emplacements pour personnes handicapées suite à un décès ou un déménagement :

- Antoing - rue de Crèvecoeur, le long du n° 72 ;
- Antoing - rue Neuve, le long du n° 88 ;
- Calonne - Place Stalingrad, le long du n° 7 ;
- Calonne - rue Emile Royer, le long du n° 9 ;
- Calonne - Cité de l'Espérance, le long du n°6.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce point.

Agent traitant : Martine ROOS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

11. Procès-verbal

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2017.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Bernard BAUWENS

12. Questions orales

Madame Sabine MAHIEU revient sur le mécontentement des commerçants de la Grand'Rue. Il avait été dit qu'on ne ferait pas plusieurs phases en même temps. Aujourd'hui la phase 1 dans le haut a été entamée et le bas est fermé. Certains n'ont pas été informés en temps et en heure. Par ailleurs, le numéro de téléphone affiché ne semblait pas joignable.

Monsieur DESMET précise que nos services sont tous les jours sur le dossier de la Grand'Rue et qu'ils sont à la disposition des citoyens et commerçants pour toute question à ce sujet.

Le Président ajoute qu'il y avait bien un problème de signalisation au niveau de la rue Edouard Sourdeau ce lundi en tout début de journée mais que cela a été réglé rapidement. Cependant, les difficultés de circulation ne dépendent pas que des travaux : ainsi, aujourd'hui même, une entreprise était en train de changer de coffres dans une banque et causait d'importants problèmes de circulation car, pour des raisons de sécurité, leur véhicule devait rester à proximité de la banque.

Madame Sabine MAHIEU précise que ce lundi, la friterie du bip-bip n'avait eu que 4 clients et ajoute que de nombreuses places de parking restent libres dans la Grand'Rue.

Le Président signale que la sandwicherie toute proche était par contre débordée...

Monsieur DESMET demande quels sont les commerçants qui se plaignent ? Il en a rencontré plus d'un personnellement et n'a reçu aucune doléance. Par ailleurs, un représentant des commerçants était présent (comme cela avait été proposé lors de la présentation du projet) à la réunion de chantier de ce mercredi et il était enchanté. Chaque mercredi à 14 h, l'un ou l'autre commerçant peut venir à la réunion de chantier. Tout a été fait pour que ce chantier puisse se faire dans les meilleures conditions qui soient.

Monsieur VERSCHEURE rappelle sa dernière intervention au sujet des locataires au-dessus de l'école de Fontenoy et demande ce qu'il en est. Le Président précise qu'il s'agit d'une grande famille et qu'elle reçoit chez elle des parents habitant dans les environs. Monsieur VERSCHEURE ajoute qu'il ne semble y avoir plus personne depuis une semaine. Monsieur BILLOUEZ précise que cette famille est suivie par les services sociaux puisqu'il s'agit d'une ILA (initiative locale d'accueil).

A la demande de Madame Sabine MAHIEU à l'effet de savoir quel était l'endroit concerné par des subsides alloués par le Ministre DI ANTONIO dénommé site Bruyelle 4 et ce que l'on y fera, le Président précise qu'il s'agit des terrains situés entre le pont du TGV et le domaine du PACO le long de l'Escaut. Le PACO a déjà investi près de deux millions d'euro pour faire un quai de chargement/déchargement à la base dans le cadre du projet Obesco². Ce dernier projet étant en attente, Holcim a accepté que ce site puisse être exploité. Cette zone viendra en complément de ce site.

SEANCE SECRETE

La séance est levée à 20 h 05.

Le Directeur Général,

PAR LE CONSEIL :

Le Président,

P. DETOURNAY

B. BAUWENS